

Taking Action for the World's Poor and Hungry People

关注贫困，行动起来

Beijing, China • October 17-19, 2007

SPEAKER SUMMARY NOTE

Session: Africa: New Strategies, Actions, and Ways Forward to End Extreme Poverty and Hunger in Main Developing Regions

Speaker: *Milenge Mwenelwata, Secrétaire General, Département de la Diaconie, Eglise du Christ au Congo, Democratic Republic of Congo*

Title: La Gestion Participative, Cle de Reussite de Tout Programme de Reconstruction et de Rehabilitation de la Securite Alimentaire: Vision de l'église du Christ au Congo

Introduction

Monsieur le Président, Distingués invités, Chers Collègues

C'est un honneur pour nous de nous adresser à cette auguste assemblée, au moment où se tiennent les travaux de Beijing. Nous voulons remercier les organisateurs de ces assises de nous avoir associé à ces travaux.

C'est un privilège pour nous de nous retrouver en ce moment en Chine, période à laquelle notre pays est entrain de construire un partenariat avec ce grand et beau pays. Je serai un interprète valable et un témoin de la grandeur de la Chine.

La société civile de notre pays que je représente ici est parmi les acteurs le plus actif du processus de refondation de notre pays. C'est le vivier même de la classe politique, dans la mesure où un grand nombre de nos animateurs politiques en viennent. D'ailleurs, l'actuel ambassadeur de notre pays ici en Chine, Son Excellence Charles Mumbala provient de la société civile de notre pays.

La RDC est un pays post-conflit qui vient de finir sa longue transition, le processus électoral est presque vers la fin. Les institutions politiques sont entrain d'être installées (Président de la République, Assemblée Nationale, Assemblées Provinciales, Sénat et Gouverneurs et Vice Gouverneurs). Il ne reste que les élections locales, municipales et urbaines. A ce titre le pays a besoin des initiatives qui l'aideront à renforcer la participation communautaire, la bonne gouvernance à tous les échelons, en vue de vaincre la pauvreté, telle que défini par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM). Aussi, bientôt la loi sur la décentralisation sera examinée au Parlement et adoptée. Il faut un mécanisme efficace pour asseoir ce mode de gestion de notre pays.

En même temps que le pays se prépare à la mise sur pied d'un Etat décentralisé, il vient d'achever la rédaction de son Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

C'est un moment de grands enjeux aussi bien pour le mouvement associatif que pour l'ensemble du pays, dont l'indice de pauvreté est très inquiétant, le travail d'éducation à la gestion participative est passionnant et utile. Nous retenons, en effet, que la situation que nous connaissons actuellement est le résultat presque de quatre décennies de mauvaise gouvernance politique, économique et sociale. Le degré actuel de paupérisation de notre population est un processus qui a pris du temps.

La constitution de la troisième république consacre la décentralisation comme la forme d'organisation et de gestion des affaires publiques. D'où, un travail d'accompagnement de cette dynamique, en vue de contribuer à la bonne gouvernance au niveau de la base.

En tout état de cause, notre vision se focalise autour de trois concepts de base, qui sont :

- **la participation communautaire et**
- **la bonne gouvernance et**
- **les droits humains**

La participation communautaire est une approche conçue comme un processus continu d'harmonisation des relations entre divers membres d'une société, l'objectif étant d'accroître leur influence sur les initiatives de développement qui affectent leurs vies.

Tandis que la notion de la gouvernance, elle, implique un cadre de gestion des affaires publiques et privées, qui permet à ceux qui gouvernent d'établir des conditions de transparence, d'équité, d'alternance, de contrôle et de participation.

A l'heure actuelle, aucun programme ne peut réussir s'il ne tient pas compte de ces trois concepts.

Cette rencontre de Beijing nous donne donc l'opportunité de vous présenter notre vision et de nous inscrire dans une approche de la solidarité internationale, en vue d'accompagner le processus de décentralisation dans nos pays, socle d'un véritable développement à la base.

1. Présentation de l'Eglise du Christ au Congo et de sa vision du développement

L'Eglise du Christ au Congo (ECC), est la fédération des Eglises Protestantes de la R.D.C., avec 65 Eglises membres appelées Communautés. Nous évoluons dans une vision de l'unité dans la diversité. Nous sommes donc une Eglise unie dans la foi, avec 17 millions de fidèles.

A. NOTRE PHILOSOPHIE DU DEVELOPPEMENT

- Le travail du développement est une vocation de l'église, l'une de ses principales missions,
- L'évangélisation pratique
- L'église vise le développement de l'homme dans son intégralité, développement de tout homme et développement de tout l'homme (âme, esprit et corps)
- Libération de Tout l'homme des pesanteurs qui l'empêchent de vivre selon le plan de Dieu

B. NOTRE vision

Nécessité pour l'Eglise du Christ au Congo de renforcer sa position dans le concert des acteurs de développement du pays. Pour ce faire, l'Eglise doit :

- Etre Partie Prenante dans le processus de la lutte contre la pauvreté.
- Accorder priorité à l'approche économique du développement, en vue de la constitution d'une classe moyenne, susceptible de créer les richesses.
- Etre un cadre qui favorise un développement participatif, un développement local et une gouvernance positive, en cette période où la décentralisation est adoptée comme forme d'organisation du pays.

C. Quelques défis majeurs à relever

- Situation post-conflit avec désarticulation du tissu social et économique ;
- Besoins de la réhabilitation des infrastructures ;
- Mise en œuvre de la décentralisation et promotion de la gouvernance locale ;
- Besoins de la reconstruction du pays ;
- Nécessité de la réduction de la vulnérabilité des populations congolaises ;

- Implication dans le processus du développement durable et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD – MDGs)
- Implication dans le processus du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté – DSCR ;
- Prise de conscience du phénomène et des causes de la pauvreté des populations congolaises ;
- Récurrence des conflits armés dans la région ;
- Dégradation de l'environnement ;
- Complémentarité fonctionnelle des services de l'Eglise ;
- Revitalisation des structures de développement dans les communautés ;
- Prise en compte de l'approche genre.

2. Les problèmes à résoudre et les besoins à satisfaire

Selon nos analyses, les problèmes à résoudre et les besoins à satisfaire se résument de manière ci-après :

Problèmes à résoudre :

- Pauvreté
- Absence/insuffisance des espaces de concertation citoyenne ;
- Manque de plan d'opération et des priorités tirées du Schéma Directeur de développement
- Faibles capacités des forces socio – économiques locales à négocier avec l'autorité politico administrative
- Absence de politiques concertées de développement local (avec projet global et / ou sectoriel dans les secteurs clés de la vie) ;
- Manque d'appui utile pour l'identification et la formulation des projets affectant directement les conditions de vie des populations ;
- Mauvaise gouvernance locale
- Faiblesse de formation en gestion des affaires publiques au niveau des agents municipaux ;
- Absence de financement à l'éducation participative

Besoins à satisfaire

- Instauration des espaces de participation à l'éducation citoyenne et du dialogue sur les approches participatives de développement **Carrefours de Participation Citoyenne (CAPAC)**.
- Formulation des plans directeurs de développement avec priorités d'action
- Installation des Noyaux d'Action Communautaire ou Comités Locaux de développement, niveau quartier et niveau secteur
- Contribution à l'instauration des politiques de développement local
- Recherche d'appui utile pour l'identification et la formulation des projets affectant directement les conditions de vie des populations
- Ateliers de formation, de mise à niveau par des modules de formation spécifiques des agents administratifs et membres d'organisations de la société civile (renforcement des capacités en ressources humaines)
- Renforcement des capacités techniques des administrations locales.

3. La problématique de la sécurité alimentaire dans la perspective de lutte contre la pauvreté

A. Rappel des Objectifs du Développement du Millénaire

Toute discussion sur la lutte contre la pauvreté nous oblige à jeter un regard sur les objectifs du développement du millénaire, qui doivent sous-tendre toutes les activités.

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim.

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle.

Objectif 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

B. Regards sur la Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté – DSCR

Principes de base des DSRP des pays pauvres :

- Axés sur le pays, impliquant une large participation de la société civile ;
- Ils doivent privilégier les résultats pour les pauvres ;
- Ils doivent appréhender la pauvreté et ses causes ;
- Aider au choix d'actions publiques qui auront l'impact le plus marqué sur la pauvreté
- Déterminer les indicateurs des résultats.

Objectifs du Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté de la RDC :

Améliorer de manière durable les conditions de vie des populations. L'accès de la population aux services sociaux essentiels de base (éducation, santé, hygiène et assainissement et eau potable).

5 piliers essentiels du DSCR

Pilier 1 : Promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix (par le renforcement des institutions)

Pilier 2 : Consolider la stabilité macro économique et la croissance pro-pauvre.

Pilier 3 : Améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité.

Pilier 4 : Combattre le VIH/SIDA

Pilier 5 : Promouvoir la dynamique communautaire.

C. Définition du concept sécurité alimentaire

La FAO a défini en 1990 la sécurité alimentaire comme étant la capacité du système alimentaire de fournir à toute la population un approvisionnement alimentaire nutritionnellement adéquat sur le long terme. D'après la FAO, la sécurité alimentaire n'est pas nécessairement acquise lorsque l'offre alimentaire est suffisante, elle revêt des dimensions nouvelles et pose des questions telles que qui produit la nourriture, qui a accès aux informations nécessaires à la production agricole et qui a un pouvoir d'achat suffisant pour acquérir les informations nécessaires à une bonne production.

En RDC, le problème alimentaire est le produit de décisions politiques fatales, de la mal gouvernance, de pillages, de l'absence d'un plan de maintenance des infrastructures.

Il n'y a pas eu assez d'incitation à la promotion des associations et unions paysannes, capables de constituer des groupes d'autopromotion capables d'affronter les nouveaux défis, les acheteurs qui veulent fixer le prix à leur avantage, les tracasseries administratives, policières et militaires.

Ainsi, force est de dire que l'insécurité alimentaire est de la responsabilité de la mauvaise gouvernance et de l'attentisme et l'immobilisme de la population continue. Le faible pouvoir d'achat ou son absence totale pour de nombreux ménages, résulte de la mauvaise gouvernance. Heureusement que nous nous trouvons devant une porte qui s'ouvre largement en face des défis de la refondation de l'Etat, qui entend jouer son rôle de pourvoyeur, de mobilisateur de ressources et d'incitateur à la participation de tous les secteurs.

D. Constat

Selon l'analyse participative de la pauvreté, fait dans le cadre du DSCR, parmi les besoins fondamentaux non satisfaits figure le manque de nourriture. Force est de reconnaître que notre situation est paradoxale, dans la mesure où notre pays est prodigieusement riche en potentialités, a une population des plus pauvres du monde, où le revenu par tête est de moins de un dollar.

E. Pistes de solutions

Le DSCRCP dans l'axe Dynamique communautaire a proposé 5 volets intéressants à concrétiser. Il s'agit de:

- la réhabilitation des ménages par des micro crédits
- L'appui aux initiatives probantes
- Le développement coopératif
- Le renforcement des capacités avec un programme à créer sur le renforcement des capacités du secteur privé associatif

4. MODELE DE PROGRAMME DE SECURITE ALIMENTAIRE A SOUTENIR

A. Objectif général:

Accroître la sécurité alimentaire au niveau communautaire, à l'échelon des ménages, dans une perspective durable sur le plan économique et environnemental et dans le souci de la justice sociale.

B. Objectifs spécifiques:

1. Accroître la production végétale par l'introduction des variétés performantes et l'approvisionnement des intrants.
2. Développer les cultures vivrières à travers l'augmentation de rendement et la sécurisation de la production.
3. Introduire et vulgariser les semences sélectionnées de qualité.
4. Rendre suffisants les revenus des producteurs, surtout ceux des femmes et des jeunes.
5. Renforcer les capacités des producteurs et de leurs structures d'appui.
6. Appuyer les producteurs et multiplicateurs dans le domaine du stockage des semences sélectionnées.

Quatre axes valent la peine d'être soutenus

Axe 1: Appui à la production agro-pastorale et halieutique.

1. Assurer la formation et recyclage des animateurs, encadreurs et superviseurs aux techniques d'agriculture durable.
2. Enquêtes d'identification des ménages des paysans vulnérables.
3. Identifier les sites de multiplication des semences améliorées ou champs semenciers dans chaque territoire.
4. Identifier les paysans multiplicateurs des semences et les pêcheurs.
5. Sensibiliser les populations sur les principes des associations de production agro-pastorale et halieutique.
6. Acquérir et distribuer les intrants agro-pastorales et halieutiques aux ménages vulnérables.
7. Acquérir et distribuer les noyaux de reproducteurs de petits élevages
8. Assurer la formation des leaders des associations/initiatives locales en milieu paysan.
9. Assurer la formation sur les techniques de construction de hangars (greniers) de stockage et de gestion des produits agricoles et halieutiques.
10. Renforcer les capacités des pêcheurs.
11. Assurer la formation des ménages multiplicateurs en production semencière.
12. Installer des magasins d'intrants agricoles.
13. Approvisionner les ménages en outils agricoles et halieutiques.
14. Installer les champs de multiplication des variétés améliorées.
15. Assurer et accompagner la formation des membres des associations aux techniques de l'agriculture durable et halieutique par les animateurs, encadreurs et superviseurs.
16. Encadrer et accompagner les ménages des paysans vulnérables dans la production agro-pastorale et halieutique.

Axe 2: Appui à la commercialisation des produits agro-pastoraux et halieutiques.

1. Installer les hangars (greniers) de stockage de productions agricoles.
2. Former les paysans dans la gestion des stocks.
3. Améliorer les pistes (voies de dessertes agricoles) pour faciliter l'évacuation – Méthodes HIMO (Haute Intensité en Main d'œuvre)
4. Installer les marchés ruraux avec l'appui des autorités administratives.
5. Pourvoir aux micro crédits de commercialisation.

Axe 3: Appui à la structuration paysanne.

1. Organiser les rencontres d'échanges entre groupes paysans.
2. Initier la formation des organisations des producteurs à la base.
3. Assurer l'accompagnement des acteurs et appui conseil en organisation et gestion.
4. Organiser les comités villageois de développement.

Axe 4: Appui à l'éducation nutritionnelle et sanitaire.

1. Appuyer les centres de réhabilitation nutritionnelle dans les zones du projet.
2. Animer des campagnes d'éducation nutritionnelle.

CONCLUSION

Les organisations de la société civile qui ont accompagné la population pendant les décennies de la crise ont un rôle à jouer dans l'incitation de la population y compris les femmes et les jeunes à participer au processus de la démocratisation et dans l'effort de la lutte contre la pauvreté et la création des richesses afin que la production intérieure augmente et que la sécurité alimentaire soit assurée.

La société civile doit donc s'approprier le programme du gouvernement et les défis du développement durable. Elle va notamment :

- aider les populations à choisir et à bien gérer des activités productives
- appuyer les initiatives de production et de commercialisation existantes et en assurer d'autres
- constituer des banques des données sur la sécurité alimentaire
- constituer un lobbying en faveur des initiatives privées et des dynamiques communautaires (faire le plaidoyer pour la création et la promotion des Institutions de Micro Finance)
- Participer à la distribution et à l'évacuation des intrants
- Questionner sur l'exécution des budgets locaux, provinciaux et nationaux ;
- Susciter la participation citoyenne à la budgétisation des investissements de l'Etat.